

## CHAPITRE 2

### L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE DANS LES PROCESSUS D'INSERTION URBAINE DES SERER DU BASSIN ARACHIDIER

Pierre TRINCAZ

L'étude des migrations Serer au Sénégal et des modalités de l'insertion des migrants dans les villes, présente un intérêt dans la mesure où elle concerne une société considérée comme très stable jusqu'à une date récente (1). Ces migrations ont été durant longtemps un phénomène assez marginal, et leur ampleur nouvelle révèle les transformations d'un groupe arrivé à un point de rupture sous l'effet de la pression démographique, liée à un appauvrissement des terres et aux conditions climatiques.

Le Sud du bassin arachidier qui fait administrativement partie de la région Sine-Saloum recouvre assez bien l'ancien royaume Serer du Sine. L'étude de la migration (2) concerne le département de Fatick dont le peuplement est bien connu à la suite de nombreuses enquêtes démographiques de l'ORSTOM, dans l'arrondissement de Niakhar (CANTRELLE P. 1969).

Pour mieux comprendre les processus migratoires, il convient de présenter la situation socio-économique de la zone de départ, dans laquelle ils s'inscrivent. Le département de Fatick est très densément peuplé. C'est en particulier le cas de l'arrondissement de Niakhar, qui présente une densité démographique de plus de 100 habitants au km<sup>2</sup>, alors que la moyenne au niveau du territoire sénégalais est de l'ordre de 20 à 30 habitants au km<sup>2</sup>. Jusqu'à une date récente, les Serer avaient réussi à faire face à une pression démographique croissante par la mise en oeuvre d'un système agricole très élaboré, alliant l'élevage à la culture. L'utilisation de rotations culturales éprouvées, de la fumure animale ainsi que l'entretien du parc arboré d'acacia albida ont permis la fixation de relativement fortes densités rurales malgré le faible niveau de fertilité de ces sols très sableux et l'irrégularité de la pluviométrie. Mais il semble bien qu'un seuil de saturation ait été atteint en plusieurs endroits, sous l'influence conjointe de la pression démographique de plus en plus forte et de l'extension des surfaces de cultures consacrées à l'arachide, induite par la monétarisation sans cesse croissante de l'économie paysanne. La dégradation de la fertilité des sols y est manifeste et une suite d'années à pluviométrie très déficitaire n'a fait qu'accuser de manière souvent dramatique cette rupture de l'équilibre déjà fragile qui liait l'homme à sa terre.

(1) Pour plus de détails voir : PELISSIER (P) 1966.

(2) Une première étude a été menée dans le cadre de l'ORSTOM entre 1971 et 1976 et portait sur les migrations urbaines et rurales des Serer vers Dakar, et les Terres Neuves. Actuellement une seconde étude est en cours sur les processus d'insertion à Dakar.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26847 ex 2 33

Cote : A

Face à cette situation économique dans le pays Serer, et malgré toutes les réticences sociales et familiales, la solution du départ s'est peu à peu imposée pour un certain nombre d'actifs, dans beaucoup de familles. La migration était possible dans deux directions : - vers d'autres zones rurales moins peuplées de l'Est et du Sénégal Oriental, nommées communément «Terres Neuves», ou - vers les villes de l'intérieur du pays et surtout Dakar, la capitale.

Parmi toutes les enquêtes effectuées sur cette migration, j'ai recueilli un millier de biographies de migrants Serer à Dakar, sur les Terres Neuves du Sénégal Oriental et aussi dans les villages des zones de départ. Mon but dans ce document est simplement de développer brièvement quelques idées-forces retenues à partir de l'analyse de ces biographies.

## 1. IMPORTANCE DE LA FAMILLE DANS LE CHEMINEMENT MIGRATOIRE

Le rôle de la famille et du réseau familial apparaît comme primordial dans la décision de migrer, et dans le choix du membre ou des membres actifs de cette famille qui vont partir : bien souvent les parents et les frères vont jusqu'à désigner en son sein l'individu ou le couple candidat à la migration. Dans presque toutes les biographies recueillies le choix du lieu de la première migration est déterminé par la famille restreinte, en fonction de la présence dans les lieux d'arrivée, ville ou milieu rural, de membres de la famille plus ou moins proches, mais susceptibles d'accueillir, au moins dans un premier temps, le nouvel arrivant, de l'héberger d'abord et ensuite d'essayer de lui trouver un emploi s'il s'agit de la ville. Cependant, il y a une quinzaine d'années, les cas de départ sans, ou contre l'avis de la famille sont fréquents, mais sont difficilement avoués lors des entretiens. Ils sont souvent le fait de marginaux, rejetés par leur famille à la suite de fautes graves et obligés d'aller tenter leur chance en ville, ou de sujets sur lesquels des interdits religieux ou des sorts ont été jetés, ou encore de malades. Mais ces conditions de départ individuel sont perçus comme anormales par les enquêtés eux-mêmes et ces départs sont vécus comme des ruptures avec le milieu familial. C'est ce qu'illustre l'exemple de D.F. originaire d'un village proche de Niakhar.

Migrant sans l'accord de sa famille, DF, né en 1949, passe son enfance dans la maison de ses parents, où très tôt il s'occupe du troupeau de son père. Il est berger à plein temps dès l'âge de sept ans et ne fréquente pas l'école.

A dix-neuf ans il se fâche avec son père. A la suite des remontrances paternelles, il quitte la maison de nuit, avec un maigre bagage, et se rend en Gambie dans un village nommé Farafègne. «Il a entendu parler d'un commerçant libanais qui fait la traite de l'arachide». Il est manoeuvre chez ce commerçant durant quatre ans, occupé à charger et décharger des sacs dans les camions de transport. Il loue une chambre chez un inconnu d'origine mandingue et il prend pension midi et soir chez une femme wolof. Après ces quatre années, l'envie de voyager le prend et il part à Dakar.

En 1972 il devient manoeuvre, embauché à la journée dans une biscuiterie de Dakar. Il loge avec un autre manoeuvre Serer, avec lequel il partage la

location de la chambre (4.000 F dans un quartier populaire), et il se nourrit dans les petits restaurants de quartier. Après deux années de travail aléatoire et irrégulier à Dakar, il décide d'abandonner cette situation précaire et il part dans un village de la région de Kaffrine, comme sourga (1) (où il est hébergé en contrepartie de son travail), chez un paysan wolof. Il passe l'hivernage et à la fin de la saison des cultures, il gagne 20.000 F CFA en vendant les arachides qu'il a cultivé dans le champ qui lui a été attribué.

Au début de l'année 1973 il repart à Koumg sur la Petite-Côte au-delà de Kaolack où il trouve du travail comme pêcheur. Il est logé et hébergé par son employeur. Après deux ans, il apprend le décès de son père et «la nostalgie du village le saisit». Il quitte son emploi de pêcheur et rejoint sa famille près de Niakhar. Mais après deux mois, il décide de repartir en Gambie, car les problèmes avec l'oncle paternel subsistent. Il est manoeuvre dans une coopérative d'arachide durant un an et trois mois puis il retourne à Dakar.

Le cas de B.D., né à Yenguélé en 1942, s'avère différent; c'est un migrant envoyé par sa famille. Troisième garçon d'une famille de sept enfant, il passe son enfance au village et cultive avec ses frères et soeurs depuis l'âge de dix ans sur les champs paternels. Il part en 1960 sur l'ordre de son père, rejoindre un oncle maternel, cultivateur dans un village du Saloum. Il a un statut de sourga et passe l'hivernage à cultiver. A la saison sèche suivante, il revient au village et remet à sa mère le produit de son travail. L'hivernage suivant il repart vers Kaffrine et ainsi durant quatre années. Il se marie en 1964 puis laisse son épouse au village et part à Dakar chez un autre oncle maternel. Il cherche du travail durant cinq mois avec l'aide de cet oncle, sans succès, et repart au village pour la saison des cultures. Il refait une tentative à Dakar en 1965 dans les mêmes conditions, sans plus de succès.

Durant l'hivernage 1965, il part cultiver vers Foundiougne, avec son épouse, il a un statut de navétane (2), chez un parent Serer. Il reste deux ans chez ce cousin et construit sa propre maison, il envisage de rester là définitivement, mais il doit revenir dans son village natal et dans sa famille pour se soigner car il devient aveugle. Dès qu'il est revenu au village en 1967, il retrouve la vue. Il reste trois ans sur place à cultiver.

Nouveau départ à Dakar en 1970 car la famille est en difficulté, à la suite de la sécheresse, il doit aider ses parents. En ville il loge toujours chez un oncle maternel, mais ils achètent à manger «car ils n'ont pas de femmes avec eux pour préparer les repas». Ils sont journaliers sur le port. Un parent de Niakhar, chauffeur dans une ambassade est "venu le chercher" en 1974 pour être jardinier

---

(1) Terme Wolof, employé au Sénégal, pour désigner un célibataire, ou un jeune homme, sans son épouse, qui passe la saison des cultures comme ouvrier agricole dans une exploitation. En échange de son travail le chef de famille lui fournit le gîte et le couvert et un champ où il peut cultiver des arachides pour son compte durant un temps limité.

(2) Le navétane, à la différence du sourga, est marié et vit en ménage.

et depuis il a un métier stable. Il loue une maison à Grand Yoff. Il a pris une seconde épouse, qui vit avec lui à Dakar alors que sa première épouse est restée au village avec les enfants. Il accueille régulièrement des frères et des parents du village, et lui-même se rend régulièrement chaque fin de mois au village, où il aide sa famille, en lui consacrant la moitié de son salaire.

Ces deux exemples opposés, l'un en rupture avec la famille, l'autre en total accord, permettent de mieux cerner l'importance du milieu familial depuis la décision de partir, tout au long de l'itinéraire migratoire et dans l'insertion urbaine finale.

Le premier migrant est parti, sans l'accord de la famille et même à la suite d'une dispute, ce départ a été vécu par tous les partenaires comme une rupture brutale avec le milieu familial et au delà avec le milieu villageois. Il n'a pas bénéficié des circuits familiaux : le migrant a toujours été hébergé par des étrangers non seulement à la famille au village et à l'ethnie Serer, Libanais, Wolof, Socé.

Le deuxième exemple montre un migrant qui est envoyé par sa famille, en la personne de son père chez son oncle. Toutes ces étapes migratoires successives seront orientées par la présence de relais familiaux et entrecoupées de retour au village.

Le processus d'insertion professionnelle a été rendu difficile pour D.F., suite à l'abandon de la filière familiale, villageoise et ethnique ; la rupture a été totale jusqu'au décès du père. A ce moment D.F. qui souffre de cette rupture pense pouvoir bénéficier d'une réconciliation et réintégrer le réseau familial, qu'il exprime dans l'entretien par une nostalgie de la famille et du village qui le saisit brusquement. Mais la rupture commencée au départ avec le père a été vécue comme une trahison par l'ensemble des parents qui le rejettent, il ne peut rester au village. Il repart à Dakar plus banni que volontaire, et n'entretient aucune relation avec la famille et le village. Il souffre de cette situation à la fois psychologiquement et dans son insertion sociale et professionnelle instable.

Le deuxième exemple prouve, a contrario, l'importance de la famille. B.D. bénéficie de la solidarité vécue comme une extension de la solidarité familiale. Son insertion sociale et professionnelle à Dakar s'est faite grâce à cette solidarité : la recommandation d'un parent lui a permis de trouver un travail stable. Cette insertion à Dakar n'est pas vécue comme une rupture avec le village, où il retourne régulièrement et son logement sert de relais à ses proches.

## **2. PLURALITE DES ETAPES MIGRATOIRES AVANT L'INSTALLATION DEFINITIVE OU DE LONGUE DUREE EN VILLE**

La décision collective de la famille proche joue essentiellement à l'occasion du premier départ d'un migrant. Ensuite on peut constater à l'examen des biographies que les étapes migratoires sont nombreuses dans la vie de chaque migrant, quatre à cinq en moyenne, et parfois dans certains cas, jusqu'à vingt séjours de plus de six mois dans des villes ou des villages différents, sans nécessité professionnelle impérative.

La première migration se fait dans 60 % des cas, vers une zone rurale, chez un parent proche avec un statut de sourga. A la commercialisation de l'arachide à la fin de la saison agricole le sourga muni de son léger pécule, repart dans sa famille, au village d'origine, pour quelques semaines et il se doit d'aider financièrement les siens en prélevant la somme nécessaire sur ses gains. Ensuite, le reste, s'il existe, lui servira de viatique pour aller passer la saison sèche à la ville, le plus souvent chez un autre parent, à la recherche d'un emploi urbain.

Ce premier contact avec la ville est rarement définitif, le plus souvent après quelques mois d'une quête infructueuse d'un travail rémunéré, le jeune citadin va repartir, au début de la nouvelle saison des pluies, pour cultiver soit dans son village d'origine soit vers une autre zone rurale où on trouve un parent. Et souvent, on assiste à plusieurs tentatives infructueuses donc temporaires de migration, avant de parvenir à une installation plus longue, sinon définitive. En effet, 80 % des migrants Serer de la première génération, installés à Dakar, interrogés sur la question de leur retour éventuel au village d'origine, pensent retourner un jour plus ou moins lointain, vivre dans leur village du pays Serer au sein de leurs proches. Les enquêtes, dans la zone de départ, prouvent que ces vœux ne sont pas toujours platoniques. Effectivement, on retrouve dans les villages, des chefs de famille et des femmes qui ont séjourné plus d'un an, et parfois jusqu'à vingt ans de leur vie, dans une ville du Sénégal et sont revenus vivre et cultiver au village. Ces retours se font souvent à l'occasion d'un changement dans le statut familial, par exemple décès du père ou d'un frère aîné, chef de l'exploitation agricole familiale.

On peut résumer ces différents résultats d'enquête en insistant sur l'aspect pluriel des différentes étapes migratoires dans chaque biographie de migrant, à la fois vers d'autres zones rurales et vers les villes. Il n'existe pas un choix tranché et irréversible entre ces deux types de migrations rurales et urbaines mais le plus souvent des tentatives diverses des allées et venues entre villes et villages au gré des circonstances et des implantations de la famille élargie, voire du clan et de l'ethnie, selon une évolution constatée au fil des années d'enquêtes. Au début les migrations se limitaient dans leur grande majorité vers des parents proches, trois années plus tard, elles évoluaient vers des quartiers de villes où étaient implantées d'autres Serer, à défaut de parents.

### 3. MULTIRÉSIDENTIALITE ET MIGRATIONS

La migration est une multipolarisation de la famille, la création d'unités résidentielles nouvelles mais qui restent très liées au moins les premières années. L'exemple de N.S. qui est chef de trois ménages situés en trois lieux différents, illustre bien cet aspect. Né en 1940 dans l'arrondissement de Niakhar, son père est «Yale M'bind» c'est à dire responsable de l'exploitation familiale et chef de la famille. Il est l'aîné des enfants. En 1958 il est envoyé par son père chez un parent paternel qui s'est installé dans le département de Kaolack. Il cultive avec son parent durant deux hivernages mais il revient

durant la saison sèche dans son village natal. Il passe la saison sèche suivante en 1960, à Dakar chez un cousin paternel militaire, et il cherche du travail en ville sans succès.

Pendant 4 ans, de 1961 à 1965, il reste dans son village où il épouse sa première femme, originaire du même village. Il repart seul à Rufisque en 1965. Il loge chez un parent Serer originaire d'un village voisin, et trouve du travail dans une cimenterie par l'intermédiaire de son cousin. Il travaille cinq ans à Rufisque où il prend une seconde épouse ; la première est restée au village et il lui rend visite régulièrement.

Il perd son emploi à Rufisque en 1970 et retourne au village. Il y reprend sa place, avec ses deux femmes, dans la maison familiale, et cultive avec le reste de sa famille durant 2 ans. Il est volontaire pour partir dans le Sénégal Oriental dans le cadre d'un projet de mise en culture de Terres Neuves vers Koumpentoum : en 1972 il s'installe dans un nouveau village avec sa seconde épouse et des neveux. Il a laissé ses enfants en bas âge dans sa famille paternelle. Il crée sur les Terres Neuves une nouvelle exploitation, reçoit des parents de Pattar qui viennent l'aider pour l'hivernage, et retourne chaque saison sèche au village d'origine où réside sa première épouse et les enfants.

En 1980, il laisse son exploitation des Terres Neuves à un jeune frère en compagnie de son épouse, et il va à Dakar où un parent policier l'héberge et lui trouve un travail de manoeuvre aux Grands Moulins de Dakar. En 1982, il prend une troisième épouse et s'installe avec elle dans un logement à Grand Yoff.

Il a donc une épouse avec des enfants à Pattar, le village d'origine, une seconde épouse à Diaglesine sur les Terres Neuves et une troisième épouse à Dakar. Durant les congés il va passer une semaine ou deux dans le Sénégal Oriental. Chaque fin de mois il se rend au village du Sine pour visiter et aider ses autres parents.

Certaines insertions se déroulent mieux, comme celle de T.N. Né dans un village du département de Fatick, au sein d'une famille qui comporte de nombreux migrants. Il fréquente l'école primaire au village et obtient le Certificat d'Etudes primaires. Elève au lycée de Kaolack, il est renvoyé à la fin de la 3<sup>ème</sup>, à la suite des grèves de 1968. Après un séjour d'un an au village où il cultive avec ses parents, il part à Dakar en 1969 chez un oncle paternel policier à la recherche d'un cours privé, mais sans succès à cause du manque d'argent. En 1970 il part chez un cousin près de Mbour pour cultiver avec un statut de sourga. Il rentre dans l'armée, comme volontaire, durant un an et se fait affecter à Saint-Louis, où il prépare des concours d'entrée dans la fonction publique. Après sa libération de l'armée, il passe un an au village.

Au cours de son séjour à Kaolack (en 1973) chez un oncle maternel fonctionnaire, il prépare les concours. En 1974 il réussit le concours de recrutement dans la police et fait un stage à Thiès près de Dakar. Depuis 1976 il travaille dans la police à Dakar. Dans sa maison de Dakar, il héberge deux frères et trois socurs, en permanence, et en plus des parents de passage. Il a payé les études de deux autres frères : l'un est devenu comptable, l'autre est à

l'université. Il envisage d'acheter un taxi, pour un parent chauffeur, sans emploi. Ses premiers salaires ont servi à construire un bâtiment de six pièces au village pour son père et sa famille. Une épouse et ses deux enfants en bas âge vit au village et s'occupe de son père âgé. Il estime que chaque mois il consacre cinquante mille francs sur une paye de cent vingt, pour aider l'ensemble de sa famille au village : nourriture, habillement et dons, lors des cérémonies diverses. Il envisage de créer au village un élevage moderne de boeufs pour l'embouche.

On observe, lors de l'étude des processus d'insertion des migrants en ville, les mêmes réactions que lors de l'installation des Serer sur les Terres Neuves. Il s'agit rarement, dans l'esprit des partants, d'une rupture avec la famille restant au village, comme le montre les retours fréquents, les entre-aides, la solidarité agissante à chaque coup dur. Bien au contraire, ces migrations peuvent se concevoir comme une création de nouveaux pôles, dans des endroits plus favorables, pour aider la famille à survivre, dans les conditions difficiles. On assiste à une stratégie collective, au niveau du groupe familial, pour créer des unités résidentielles nouvelles en milieu rural, vers les Terres Neuves et en milieu urbain. L'unité de la famille élargie n'est pas atteinte, elle reste très forte malgré sa segmentation, tout au moins pour la première génération. Les échanges, les allées et venues permanentes entre villes et villages de départ et zones des Terres Neuves, témoignent de cette unité familiale. Dans les conditions difficiles et en cas de besoin, la famille demeure la sécurité sociale des pauvres.

## CONCLUSION

Face à l'ampleur prise par le phénomène migratoire et la disparition progressive de la possibilité de migrer vers d'autres zones rurales, il n'existe plus d'autre alternative au départ vers la ville. Nous avons voulu, à partir d'enquêtes sur les migrations rurales et urbaines des Serer, souligné l'importance des structures familiales dans l'insertion des migrants Serer dans des quartiers urbains, pour l'hébergement et la recherche du premier emploi, mais aussi le caractère aléatoire et souvent temporaire du premier séjour en ville. Ces enquêtes permettent de montrer que si la famille joue toujours, en milieu Serer, un rôle important, dans la zone de départ mais aussi dans l'accueil des migrants, une légère évolution se dessine, au niveau du passage de la famille proche à la famille élargie voire à l'ethnie, dans la solidarité et l'accueil.

Les conditions de la migration urbaine évoluent. L'insertion en ville ne peut plus se limiter à la famille proche, au clan familial, ou même à l'ethnie. Des réseaux de solidarité différents peuvent prendre le relais : regroupements villageois, régionaux, culturels, religieux etc., la scolarisation doit avoir un impact important sur la migration des jeunes et leur insertion urbaine. Bien évidemment une telle recherche doit tenir compte de l'évolution du marché du travail et de la gestion des ressources humaines. Elle n'a de sens que replacée dans le contexte socio-économique global du Sénégal.